



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Situation alarmante des boulangeries dans le Pas-de-Calais

Question écrite n° 13607

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet alerte Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargée des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et du tourisme, sur la situation alarmante des boulangeries dans le Pas-de-Calais. Ces établissements, pourtant essentiels à la vie quotidienne des citoyens, font face à une série de difficultés économiques consécutives à la crise sanitaire de la covid-19 et aux défis engendrés par le contexte inflationniste actuel, notamment la hausse du coût des matières premières et de l'énergie. Les récentes inondations qui ont touché le département n'ont fait qu'aggraver la situation. Dans ce contexte déjà difficile, ces catastrophes naturelles ont encore plus exacerbé la fragilité financière des commerces locaux, rendant la reprise d'activité particulièrement ardue pour de nombreux boulangers. Dans le Nord et le Pas-de-Calais, une boulangerie artisanale sur dix a ainsi dû fermer ses portes depuis le début de la crise énergétique il y a un an de cela, mettant en péril non seulement la vitalité économique locale, mais également l'accès des habitants à des produits alimentaires de qualité et à des commerces de proximité. Face à cette situation préoccupante, elle souhaite interroger le Gouvernement sur les mesures concrètes qu'il compte mettre en place pour soutenir les boulangers qui subissent de plein fouet les conséquences économiques de la covid-19 et de l'inflation persistante et empêcher le délitement du tissu économique local.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Maquet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13607

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Petites et moyennes entreprises, commerce, artisanat et tourisme

Ministère attributaire : [Entreprises, tourisme et consommation](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 11 mars 2024

Question publiée au JO le : [12 décembre 2023](#), page 11102

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)